Le déclin d'une élite

Francophones d'Anvers - anglophones de Montréal

Céline Préaux





Le déclin d'une élite

Francophones d'Anvers - anglophones de Montréal

Céline Préaux





Introduction

Toute histoire est quête de référent identitaire à travers le temps. Le fait est que depuis l'avènement de l'idéal démocratique, le référent identitaire dominant est la nation. Depuis la fin du dix-huitième siècle au moins, avec le reflux relatif de l'universalisme des Lumières, la communauté nationale est l'espace d'expérience comme l'horizon d'attente de la recherche historique sur l'homme en société, et cela tout simplement parce qu'elle constitue le lieu (politique) par excellence de totalisation des identités particulières multiples.

Cette citation de l'historien québécois Jean-Marie Fecteau illustre bien l'importance accordée à la communauté nationale comme sujet d'analyse de départ de nombreuses études historiques contemporaines. Depuis la Révolution française, la nation, acteur légitimateur de l'Etat souverain, est en effet considérée comme l'incarnation et l'expression d'une identité collective, elle-même composée de celle de la multiplicité des citoyens qui la constituent. Aussi, dès cette époque, les historiens, irrémédiablement produits de leur temps, se sont-ils attachés à édifier des histoires « nationales » qui coïncident bien souvent avec une quête des éléments fondateurs essentiels de la nation. La doctrine élitiste et la tradition stato-nationaliste – notions sur lesquelles nous reviendrons abondamment dans cette étude – se sont longtemps conjuguées pour privilégier l'image de nations homogènes, faisant de ces histoires « nationales » en réalité l'histoire de la nation symboliquement majoritaire de l'État-nation censé représenter la diversité de ses citovens. Or, la démocratisation et la diversification des sociétés occidentales ont progressivement invalidé ces postulats. La nécessité de redéfinir la nation sur la base de la reconnaissance de son assise populaire et de la diversité de sa composition s'est fait ressentir avec une acuité particulière en Europe après la Deuxième Guerre mondiale, moment où le continent s'est transformé en terre d'accueil de vagues d'immigration croissantes. Si, dans un premier temps, ces populations étaient considérées comme des « travailleurs hôtes » (« gastarbeiders »), appelés comme une maind'œuvre temporaire et bon marché dans une Europe en pleine reconstruction, leur implantation à long terme a rapidement fait surgir des

Fecteau, J.-M., « Entre la quête de la nation et les découvertes de la science. L'historiographie québécoise vue par Ronald Rudin » in *The Canadian Historical Review*, n° 80, 3, septembre 1999, p. 448-449.

débats concernant leur intégration dans les nations européennes². Cellesci ont ainsi traversé d'importantes remises en question identitaires, réactualisées à l'heure de la construction européenne et de la résurgence des identités régionales³. Ceci se traduit par un intérêt croissant accordé aux minorités nationales. Sur le plan politique, cet intérêt se manifeste au niveau européen entre autres à travers la mise sur pied de la *Convention-Cadre pour la protection des minorités nationales*, signée par la plupart des États membres du Conseil de l'Europe⁴, mais non ratifiée par la Belgique du fait de discordances entre néerlandophones et francophones sur la portée à attribuer au terme de « minorité nationale »⁵. Si le problème est loin d'être résolu, il a le mérite d'avoir lancé sur la scène publique belge le débat relatif aux minorités linguistiques⁶.

Ce débat se pose aussi au Québec, où la *Révolution tranquille* (cfr. *in-fra*) amorcée en 1960 a engendré une redéfinition de la « nation québécoise » autour de la langue française, puis suscité d'intéressantes discussions sur l'intégration des communautés immigrées dans cette nation nouvellement définie. À partir des années 1980 s'est mise en place une politique d'« accommodements raisonnables », liée à l'adoption de la Charte des droits et libertés de la personne en 1975, et dont le principe général est résumé dans l'*Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* de 1990⁷. Une telle politique a progressivement suscité des inquiétudes auprès de certains Québécois d'origine canadienne-française qui y ont vu une menace pour leur identité. En 2007, le Premier ministre du Québec, Jean Charest, a nommé une Commission de

Bouchard, G. et Taylor, Ch., Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation. Rapport abrégé, Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Québec, Gouvernement du Québec, 2008, p. 81.

À ce propos, voir notamment Bitsch, M.-Th. (dir.), Le fait régional et la construction européenne, Bruxelles, Bruylant, 2003 et en particulier la contribution de Pierre du Bois. Du Bois, P., « Identité régionale, identité nationale, identité européenne », p. 19-30.

Convention-cadre pour la protection des minorités nationales, série des traités européens – n° 157, Strasbourg, 1^{er} février 1995.

Les néerlandophones émettent des restrictions en la matière, qualifiant les francophones de Flandre de minorité « régionale » et non pas « nationale ». Par ailleurs, la Belgique a émis une condition à la signature de la Convention, condition inspirée par les Flamands et qui précise que la validation de la Convention par la Belgique ne doit pas contrevenir à l'équilibre constitutionnel ni à la législation linguistique. La Belgique est le seul pays européen à avoir émis une telle condition.

Pour plus de développements, voir Préaux, C., Les francophones de Flandre: les années d'affrontement. Étude du cas d'Exploration du Monde, Mémoire présenté sous la direction de M. le Professeur Jean-Jacques Heirwegh, en vue de l'obtention du diplôme d'études approfondies transdisciplinaire et interfacultaire, Université Libre de Bruxelles, 2006-2007.

Bouchard, G. et Taylor, Ch., Fonder l'avenir, op. cit., p. 14.

consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, aussi appelée la « Commission Bouchard-Taylor », du nom de ses présidents, l'historien Gérard Bouchard et le philosophe Charles Taylor, pour faire la lumière sur la question. La Commission, qui a rendu son rapport final en mai 2008, constate un « sentiment d'une perte de repères [...] très répandu » auprès des Québécois d'origine canadienne-française, qui seraient épris d'un « sentiment de vide symbolique »8. Aussi se donne-t-elle pour mission d'apaiser les craintes des francophones du Québec et de promouvoir « la construction d'un Québec intégré et respectueux de sa diversité »9. Ici comme en Belgique, on assiste ainsi à une actualisation sans précédent du débat sur les minorités nationales. Pourtant, si ce phénomène est relayé dans la communauté scientifique qui accorde un intérêt croissant à certaines minorités dans ces deux régions (cfr. infra), d'autres restent encore largement méconnues – voire ignorées – par les chercheurs belges et canadiens : les anciennes « minorités dominantes » de ces régions, autrefois traversées par une frontière sociolinguistique séparant de la majorité de la population les élites allophones. Ainsi, nous le verrons, les francophones de Flandre sont presque entièrement laissés pour compte par les chercheurs belges, toutes disciplines confondues, tandis que les anglophones du Québec, bénéficiant pourtant d'une meilleure visibilité dans le monde scientifique, ne font l'objet que de très rares études globales. Or, nous le montrerons, l'évolution de ces anciennes élites est fondamentale pour comprendre les conflits linguistiques qui ont occupé (et occupent encore) la Belgique et le Canada. Elle s'avère cruciale pour tout avancement dans les débats évoqués ci-dessus. Elle se révèle déterminante pour la forme prise par les identités flamande et québécoise et, partant, les nations belge et canadienne. C'est aussi ce que nous démontrerons.

La problématique : des minorités au statut particulier

Nous nous proposons donc d'analyser ici, dans une perspective comparée, l'évolution des francophones de Flandre et des anglophones du Québec au cours de périodes clés (cfr. *infra*), qui déterminèrent le changement de leur statut dans les sociétés respectivement flamande et québécoise. La comparaison de ces deux minorités présente un intérêt tout particulier. En effet, nous l'avons suggéré, celles-ci se rapprochent par des similitudes frappantes, lesquelles ont fait d'elles des minorités au statut spécifique. Elles ont ainsi constitué pendant longtemps la majorité symbolique dans leur région respective, découlant d'une domination dans deux domaines plus ciblés. D'une part, elles appartenaient à

³ *Ibidem*, p. 77-78.

Ibidem, p. 5.

la majorité culturelle au niveau national. D'autre part, ces deux minorités occupaient les postes clés de l'économie régionale et constituaient ainsi ce que l'on peut qualifier de « majorité socio-économique » à l'échelon régional.

Durant leur période de gloire (cfr. *infra*), la domination de ces deux groupes s'accompagna d'une « attitude majoritaire », d'autant plus prégnante qu'il n'y avait pas de mouvement revendicateur puissant au niveau régional pour contester cette hégémonie. Ainsi, ceux-ci se distinguaient de la population de leur région par la langue, signe de leur appartenance à l'élite nationale. Ils vivaient repliés sur leur communauté hermétique.

Aussi bien en Flandre qu'au Québec, la domination de ces élites se traduisait par une frontière linguistique, coïncidant avec une frontière sociale, séparant les élites allophones du reste de la population. Par ailleurs, pendant longtemps, dans ces deux régions, l'imposition de la langue de l'élite comme langue de l'ascension sociale n'était pas contestée par les « masses ».

Le Québec et la Flandre furent néanmoins bouleversés par un mouvement de conscientisation des masses qui formula des revendications linguistiques remettant en question la position majoritaire de leurs élites. Ceci déboucha sur l'officialisation de la langue de la majorité des habitants de, respectivement, la Flandre et le Québec et sur l'unilinguisation de ces régions. Les francophones de Flandre et les anglophones du Québec devinrent ainsi réellement minorisés. Ceci est certainement vrai au niveau culturel : les deux minorités perdirent leur appartenance à la majorité culturelle du pays, au fur et à mesure que la région gagnait plus d'importance par rapport au national.

Face aux bouleversements sociétaux auxquels ils ont eu affaire, les anglophones du Québec et les francophones de Flandre passèrent par une phase inévitable de redéfinition identitaire, qui conditionna une altération de leurs représentations, un repositionnement dans leur société respective et un changement d'attitude. Dans cette redéfinition identitaire, ce fut principalement la place de la langue qui connut une mutation majeure. Les deux groupes évoluèrent néanmoins de façon très différente, si bien qu'aujourd'hui, plus rien ne semble les rapprocher.

En effet, les francophones de Flandre constituent aujourd'hui une minorité oubliée et ignorée. En revanche, au Québec, les anglophones jouissent encore aujourd'hui d'une certaine visibilité, notamment à travers leurs institutions, leurs associations et leur presse.

Notre étude aura pour objet de retracer les étapes du « déclin » (un terme qui devra être défini) des francophones de Flandre et des anglophones du Québec, consécutif à la montée des nationalismes flamand et

québécois, pour comprendre ce qui y justifie cette actualité entièrement différente. Nous montrerons surtout comment ces minorités se sont adaptées à leur nouvelle situation.

Des périodes charnières

En Flandre, la période déterminante pour le « déclin » des francophones peut être située entre 1930 et 1965. La période retenue s'ouvre avec la flamandisation de l'université de Gand, un événement qui joua un rôle fondamental dans la représentation que les francophones de Flandre se faisaient d'eux-mêmes. Il est suivi d'une série de lois linguistiques (1932, 1935, 1938) qui sanctionnent la territorialisation de l'usage des langues en Belgique, pour déboucher après maintes péripéties sur la suppression du recensement linguistique (1961) et son corollaire, la fixation de la frontière linguistique (1962). Nous nous arrêterons quelques années après ce dernier événement, afin de mesurer son impact sur les francophones de Flandre. Pour le Québec, nous commencerons notre analyse du « déclin » des anglophones du Québec en 1960, moment où s'amorce la Révolution tranquille engendrant la modernisation, la laïcisation, la bureaucratisation, l'étatisation et la « francisation » de la société québécoise¹⁰. Nous nous arrêterons en 1980, soit quelques années après l'élection du Parti québécois (1976) et l'année du référendum sur la souveraineté-association du Québec.

Une approche microhistorique

Nous avons choisi de ne pas nous concentrer sur la totalité des francophones de Flandre ou des anglophones du Québec, mais de nous limiter aux francophones d'Anvers et aux anglophones de Montréal. Précisons d'emblée que nous désignerons le plus souvent ces derniers par le vocable « anglo-montréalais ». Il s'agit là d'une expression consacrée, qui n'implique pas de caractère « revendicatif » mais qui fait référence à une notion territoriale : les Anglo-Montréalais sont les anglophones résidant dans la région de Montréal, sans que ce critère ne soit lié à une *conscience* ou à une *revendication* identitaire quelconque.

Ces deux villes représentent un intérêt spécifique, en particulier dans le cadre d'une étude comparative. Anvers et Montréal joueront chacune un rôle clé dans les nationalismes respectivement flamand et québécois au cours des périodes envisagées. Toutes deux internationales en vertu du port qu'elles abritent, elles connaissent un rayonnement particulier dans leur pays respectif, constituant un centre névralgique de l'économie nationale. Elles attirent de ce fait de nombreuses communautés immigrées, qui adoptent la langue de l'élite économique allophone. Aussi la

Nous définirons cette notion dans le détail.

frontière sociolinguistique y a-t-elle un poids particulier. La nécessité de l'abolir s'y fera plus évidente pour les néerlandophones et les francophones de ces villes respectives. Par ailleurs, la néerlandisation et la francisation de celles-ci permettraient également, aux yeux des militants des mouvements flamand et québécois, de donner, par rayonnement de leur statut, un caractère international et prestigieux à la « langue du peuple » et valoriseraient ainsi le peuple lui-même. C'est aussi pour cette raison que les mouvements d'émancipation populaire partiront de ces lieux fondamentaux. À travers la flamandisation d'Anvers, ce sera la flamandisation de l'ensemble de la société flamande, l'émancipation de tout le peuple flamand, qui sera en jeu. Il en ira de même pour Montréal. Ainsi, les deux villes s'érigeront-elles comme « bastion » des mouvements d'émancipation en Flandre et au Québec.

Notre analyse aura pour objet de comprendre comment les francophones d'Anvers et les anglophones de Montréal se repositionneront à la suite de la montée du nationalisme dans ces villes fondamentales pour la redéfinition des sociétés respectivement flamande et québécoise. Nous tenterons de cerner dans quelle mesure le changement de leur rapport avec la majorité de la population de leur ville conditionna leur redéfinition identitaire. Nous mesurerons également l'impact de l'évolution du climat communautaire sur leur perception de leur société plus globalement. Nous montrerons ainsi comment ils en vinrent à changer leur vision de leur ville d'appartenance, mais aussi de leurs concitoyens allophones, de leur région et de leur nation.

Bilan historiographique

Nous nous appuierons sur les nombreuses études réalisées au sujet des minorités nationales. Aujourd'hui, l'étude des minorités et du phénomène minoritaire dans le monde prend une ampleur grandissante, au point de devenir un domaine de recherche à part entière. Comme le souligne Henri Gordian, les minorités nationales concernent actuellement « très directement les orientations culturelles fondamentales de nos sociétés » et constituent à plusieurs égards « un enjeu pour la démocratie en Europe »¹¹. C'est aussi l'avis de Danièle Vazeilles, qui considère que le problème est global. Elle déclare ainsi qu'« il n'est pas de régions du monde qui ne connaissent de *problèmes de minorité* »¹².

_

Giordan, H., « Les minorités ethniques : un enjeu pour la démocratie » in Peeters, Y. (dir.), *Langue(s) et identité*, Bruxelles, Rennes, 1993, p. 42.

Vazeilles, D., « Introduction » in Vazeilles, D. (dir.), *Identités et droits des minorités culturelles et linguistiques*, Montpellier, Université Paul Valéry-Montpellier 3, 2000, p. 8.

Les rapports entre les minorités et les majorités sont donc au centre de l'attention de nombreux chercheurs. En Belgique aussi, les minorités font l'objet d'un nombre croissant d'analyses sociologiques, politiques, historiques et les chercheurs se relayent pour tenter de donner une vue d'ensemble fouillée des minorités qui peuplent le pays. Ainsi voit-on se multiplier les études sur les germanophones de Belgique, les Flamands de Wallonie, et les minorités issues de l'immigration. La question linguistique et le Mouvement flamand ont été largement traités par de nombreux historiens tels qu'Éliane Gubin, Herman Van Goethem, Bruno De Wever, Lode Wils, Luc Huyse ou encore Els Witte. Le Mouvement wallon compte aussi quelques spécialistes, comme Paul Delforge, Philippe Destatte, Hervé Hasquin et Chantal Kesteloot¹³. Les mouvements flamand et wallon ont en outre fait l'objet de trois encyclopédies considérables (l'Encyclopedie van de Vlaamse Beweging - 1975, la Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse Beweging, remplaçant celle-ci considérée comme partiale - 1998 et l'Encyclopédie du $Mouvement\ wallon-2000$).

En revanche, les travaux concernant les francophones de Flandre sont très peu nombreux.

Les francophones de Flandre : les oubliés de l'Histoire

Nous retrouvons quelques études générales sur le français en Belgique¹⁴, sur les origines de la francisation de la Flandre¹⁵ et sur l'impact sociologique de celle-ci¹⁶. Les encyclopédies du Mouvement wallon et du Mouvement flamand reprennent par ailleurs une série d'articles relatifs aux francophones de Flandre, mais ceux-ci concernent principalement le XIX^e siècle. De façon générale, ces encyclopédies ne s'intéressent aux francophones de Flandre que lorsque ceux-ci peuvent être mis en relation avec les mouvements dont elles s'occupent. Les auteurs francophones de Flandre ont toutefois fait l'objet d'un nombre

Blampain, D., Goosse, A., Klinkenberg, J.-M. et Wilmet, M. (dir.), Le français en Belgique. Une langue, une communauté, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997.

Pour ces deux mouvements, voir notre bibliographie.

Deneckere, M., Romanica Gandensia II-III. Histoire de la langue française dans les Flandres (1770-1823), Gand, Romanica Gandensia, 1954; Willems, D., «Le français en Flandre » in Blampain, D., Goosse, A., Klinkenberg, J.-M. et Wilmet, M. (dir.), Le français en Belgique, op. cit., p. 259-274; Wils, L., «Het ontstaan der verfransing in Vlaanderen » in Kultuurleven, jg. 22, n° 9 (1955), p. 701-710.

Boeva, L., « Pour les Flamands la même chose ». Hoe de taalgrens ook een sociale grens was. Bijdragen Museum van de Vlaamse Sociale Strijd n° 11, Gand, Provinciebestuur Oost-Vlaanderen, 1994; Boeva, L., « De sociale taalgrens in Vlaanderen en de reactie van de Vlaamse beweging en de Sociale beweging (1830-1914) » in Wetenschappelijke Tijdingen, LIII, 2, juin 1994, p. 65-80.

considérable d'études¹⁷. Mais pour le reste, les francophones de Flandre en tant que tels restent les grands laissés pour compte de l'historiographie des minorités en Belgique. Nous devons nous contenter de pamphlets, de brochures réalisées par quelques associations et organismes francophones ou de témoignages pour tenter de cerner l'histoire de la présence des francophones en Flandre.

Selon Dominique Willems, le peu d'études sur le sujet s'explique par la situation délicate dans laquelle se trouve le chercheur : « L'influence négative d'une situation linguistique complexe et passionnée se fait ressentir aussi sur un tout autre plan : très peu d'études se sont intéressées à la situation réelle du français en Flandre »¹⁸.

Les anglophones du Québec : une visibilité relative

Lors des divers séjours que nous avons effectués au Québec dans le cadre de notre étude, nous avons rencontré de nombreux chercheurs de diverses disciplines, qui étudient de près ou de loin les relations communautaires au Québec. Tous nous ont fait part d'importantes lacunes dans le domaine, déplorant notamment que les anglophones de la Belle Province restent largement ignorés par la communauté scientifique. Un tel constat est curieux, en particulier compte tenu de l'état de la recherche relative aux anglophones du Québec par rapport à celui concernant les francophones de Flandre. D'abord, le contexte politique est radicalement différent dans ces deux régions. Au Québec, nous nous retrouvons face à un contexte qui encourage la recherche au sujet des anglophones. Nous pensons notamment au Commissariat aux langues officielles, créé à la suite de la Loi sur les langues officielles de 1969, et qui mène régulièrement une série d'études relatives aux minorités de langues officielles, publiées sur son site Internet¹⁹. Il existe par ailleurs une série d'organismes spécifiquement dédiés à l'étude des minorités de langue officielle au Canada, dont l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, fondé en 2002 et subsidié par le gouvernement fédéral du Canada²⁰, et le Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise (RRCQEA), fondé en 2009, et bénéficiant également de subsides fédéraux²¹. À cela s'ajoutent des associa-

Willems, D., « Le français en Flandre », *op. cit.*, p. 269.

Voir notre bibliographie.

Voir le site Internet du Commissariat : http://www.ocol-clo.gc.ca/html/index_f.php, consulté le 4 janvier 2011.

http://icrml.ca/, consulté le 4 janvier 2011.

http://www.quescren.ca/, consulté le 4 janvier 2011.

tions locales promouvant la recherche au niveau microhistorique²². Un nombre considérable d'études sont ainsi consacrées aux relations intercommunautaires au Canada de façon globale ou à la francophonie canadienne en particulier. Les trois volumes bibliographiques compilés par l'historien Brendan O'Donnell relativement à l'histoire du Québec anglophone démontrent que les anglophones de la Belle province sont également étudiés de près par la communauté scientifique²³.

L'on voit se multiplier les études sur divers aspects de la vie communautaire des « Anglo-Québécois ». Parmi celles-ci, nous retrouvons des analyses relatives à la presse anglophone du Québec, à l'émigration anglophone, à leur accommodement après la « reconquête de Montréal » subséquente à la Révolution tranquille ou encore après l'élection du Parti québécois, à l'« âge d'or » des anglophones de Montréal, aux anglophones de l'autre côté de la barrière sociale, à des communautés anglophones particulières, à l'enjeu de l'immigration pour la communauté anglophone, à la littérature et aux arts anglo-québécois²⁴. Par ailleurs, on dénombre une série de spécialistes de la question, comme le sociologue Garry Caldwell, les historiens Jack Jedwab et Ronald Rudin ou encore le politologue Garth Stevenson²⁵. Mais si les anglophones du Québec bénéficient ainsi d'une visibilité relative (notamment si l'on compare leur situation à celle des francophones de Flandre), nous devons malgré tout constater, avec Donald Fyson, que les études globales à leur sujet sont exceptionnelles et restent le fait des seuls spécialistes susmentionnés²⁶. Par ailleurs, les tentatives de comparaison de la situation des anglophones du Québec avec celle d'autres minorités sont très peu nombreuses. Il n'existe pas, à notre connaissance, d'étude spécifique établissant un parallèle systématique entre les cas québécois et flamand. Il est pourtant souvent fait état de la similitude de ces deux régions. Comme l'exposait déjà en 1965 de façon quelque peu caricaturale le journaliste gantois Henri Van Nieuwenhuyse dans le journal anversois Le Matin (cfr. infra):

22

Nous pensons notamment au Eastern Townships Resource Center, qui publie le Journal of Eastern Townships Studies/Revue d'études des Cantons-de-l'Est et héberge un centre d'archives. http://www.etrc.ca/, consulté le 4 janvier 2011.

²³ Voir bibliographie.

Voir les trois volumes de Brendan O'Donnell.

Pour ces auteurs, nous renvoyons à notre bibliographie.

Fyson, D., «Le traitement des anglophones dans l'historiographie québécoise », à l'occasion de la journée d'étude « Quelle place pour les anglophones dans le grand récit collectif des Québécois? / What Place Should Anglophones Have in Quebec's Collective Narrative? », organisée par le RRQEA à l'Université Concordia, Montréal, 11 février 2011.

Les Canadiens français s'intéressent beaucoup aux Flamands, et les Flamands que nous appelons communément « flamingants » écoutent avec sympathie les doléances des francophones d'outre-Atlantique. Volontiers, ils se lanceraient les uns aux autres l'interpellation baudelairienne : « Nos semblables! Nos frères! »²⁷

Cet intérêt supposé ne mène toutefois pas à des études sérieuses sur le sujet.

Pourtant, la comparaison des francophones de Flandre et des anglophones du Québec présente un intérêt tout particulier. En effet, l'on se trouve ici face à ce que Michael Miller qualifie de plus haut intérêt dans l'histoire comparative : des phénomènes historiques a priori très semblables débouchent sur une actualité entièrement différente²⁸. Dans ce cas de figure, il convient, affirme Deborah Cohen, d'identifier les « variables critiques » qui expliquent cette différence fondamentale²⁹.

Des variables critiques

Si nous nous adonnons à un tel exercice avant même de nous plonger dans l'étude approfondie de la question, nous pouvons d'emblée repérer certaines différences essentielles entre les francophones de Flandre et les anglophones du Québec.

D'abord, ces minorités ne représentent pas les mêmes proportions dans leur région, tant s'en faut. Ainsi, les recensements linguistiques décennaux menés en Belgique entre 1920 et 1947³⁰ font état de l'existence de 1,25 % de francophones³¹ dans la province d'Anvers en 1920, chiffre qui grimpe à 1,50 % en 1930, pour retomber à 0,75 % en 1947. Ces proportions descendent à 1 % sur toute la période pour la Flandre orientale et montent à respectivement 4 %, 5 % et 4 % pour la Flandre occidentale. Les anglophones sont beaucoup plus nombreux au Québec. Entre 1961 et 1981³², leur proportion fluctue entre 13 % (1961)

Nous retenons ici le critère de la langue maternelle. Nous en ferons de même pour les anglophones. Nous verrons plus loin en quoi ce critère est déterminant.

Van Nieuwenhuyse, H., « Problèmes linguistiques. Flandre et Canada » in Le Matin, 19 avril 1965

Miller, M., « Comparative and Cross-National History : Approaches, Differences, Problems » in Cohen, D. et O'Connor, M. (dir.), Comparison and History: Europe in Cross-National Perspective, Londres, Routledge, 2004, p. 115.

Cohen, D., «Comparative History: Buyer Beware» in Cohen, D. et O'Connor, M. (dir.), op. cit., p. 62-63.

Date du dernier recensement linguistique.

Recensements de 1961, 1971, 1976 et 1981.

et 11 % (1981). Par ailleurs, ces proportions atteignent respectivement 24 % et 23 % pour la région de Montréal³³.

Ensuite, les majorités dans ces régions ne représentent pas non plus les mêmes proportions par rapport à la population totale du pays dans lequel elles sont intégrées. En Belgique, les néerlandophones représentent 59 % de la population totale en 1920, chiffre qui descend à 58 % en 1930 et à 57 % en 1947. Au Canada, les francophones constituent 28 % de la population totale en 1961, 27 % en 1971, 25,5 % en 1976 et 25 % en 1981³⁴. Globalement, les francophones sont donc nettement moins nombreux dans une Flandre considérablement plus forte en termes démographiques alors que les anglophones constituent une minorité importante dans un Québec marginalisé au niveau canadien.

Par ailleurs, l'origine de l'implantation des francophones en Flandre diffère profondément de celle des anglophones au Québec. Comme nous aurons largement l'occasion d'y revenir, les francophones sont des Flamands à l'origine, qui se francisent par vagues. En revanche, les anglophones sont majoritairement d'origine canadienne-anglaise et leur implantation au Québec puise sa source dans la conquête de la Nouvelle-France. Ceci implique bien évidemment des rapports très différents entre majorité et minorité dans ces régions, et ce, dès les origines.

En outre, le cadre dans lequel ces régions sont intégrées est également fondamentalement différent pour les périodes que nous étudions. Ainsi, de 1930 à 1965, la Flandre fait partie d'une Belgique unitaire. En revanche, de 1960 à 1980, le Québec est intégré à un Canada d'ores et déjà fédéral depuis un siècle (1867) et une partie des Québécois prend le chemin de la souveraineté-association (1980). Nous nous retrouvons dès lors avec des échelles de comparaison très différentes.

Enfin, ces minorités n'évoluent pas dans le même contexte temporel. Ayant pour ambition de comprendre comment celles-ci se sont adaptées à leur « déclin » et à la montée du nationalisme dans leur région respective, nous avons bien évidemment dû choisir des périodes charnières dans l'histoire de celle-ci, qui sont très différentes. Ces divergences de contexte sont fondamentales pour comprendre l'évolution particulière

http://www.statcan.gc.ca/pub/11-516-x/sectiona/A185_237-fra.csv, consulté en octobre 2009.

Paillé, M., « Le contexte démographique de l'aménagement linguistique au Québec : l'exemple de Montréal » in Martel, P. et Maurais, J. (dir.), Langues et sociétés en contact : mélanges offerts à Jean-Claude Corbeil, Tübingen, Niemeyer, 1994, p. 474-475 et La situation de la langue française au Québec. Rapport de la commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec. Livre III. Les groupes ethniques. Les autres groupes ethniques et l'épanouissement du français au Québec, Québec, Gouvernement du Québec, décembre 1972, p. 154.

du nationalisme en Flandre et au Québec. Entre autres choses, nous pouvons en effet supposer d'emblée que la dépression des années 1930 et la montée des nationalismes durant cette période auront une tout autre influence que les Golden Sixties et la vague de décolonisation d'aprèsguerre sur les nationalismes respectivement flamand et québécois. À cela s'ajoutent des conditions particulières, propres aux régions étudiées, qui connaîtront des situations dissemblables à ces époques très différentes.

Ces différences sont autant de variables critiques potentielles qui peuvent contribuer à expliquer pourquoi, aujourd'hui, la situation des francophones de Flandre se distancie à ce point de celle des anglophones du Québec. C'est aussi ce que nous investiguerons dans notre étude.

Des États-nations comme constructions sociales et imaginées

Nous envisagerons la Flandre et le Ouébec sous l'angle de la problématique des États-nations. Nous analyserons l'évolution de l'idée d'État-nation dans ces deux régions, telle que promue par les mouvements flamand et québécois. Nous tenterons ainsi de comprendre dans quelle mesure ces États-nations, en tant que constructions sociales et imaginées, se font inclusifs ou, à l'inverse, exclusifs des francophones de Flandre et des anglophones du Québec.

Nous aborderons la problématique de l'État-nation à travers une approche « multiscopique ». Comme l'expliquent Michael Werner et Bénédicte Zimmermann, une telle démarche permet d'échapper à la dichotomie traditionnelle opposant les tenants de la micro-histoire et ceux de la macro-histoire, en envisageant le « local » comme une « "modulation particulière" du global et, en même temps, comme une version "différente" des réalités macro-sociales »35. Notre étude de cas, concentrée sur Anvers et Montréal, privilégie une approche microhistorique de notre sujet d'étude. Mais elle a pour fin de saisir une réalité macro-sociale, à savoir l'évolution du concept d'État-nation en Flandre et au Québec de façon plus générale. Nous combinerons par ailleurs le local, le provincial et le national lorsque nous en arriverons à l'étude concrète des discours de personnages anversois et montréalais sélectionnés pour l'analyse (cfr. infra).

Des élites circulantes

Notre problématique est aussi étroitement liée à celle de la circulation des élites, telle que définie par le sociologue Vilfredo Pareto. Dans

Werner, M. et Zimmermann, B., « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité » in Annales. Histoire, Sciences Sociales, 58, n° 1, janvier-février 2003, p. 21-22.

son Traité de sociologie générale (1916), celui-ci met l'accent sur le caractère éphémère des élites³⁶. Il précise cette finitude dans sa théorie sur la « circulation des élites », où la circulation désigne à la fois le passage d'une partie des élites d'un domaine social à un autre, l'entrée dans les élites de nouvelles recrues issues de classes sociales inférieures, et la constitution de contre-élites concurrentes³⁷. Depuis Vilfredo Pareto, le renouvellement des élites a été largement étudié, notamment au niveau idéologique. Comme le souligne Siegfried F. Nadel, il s'agit alors d'analyser l'ensemble du système de valeurs d'une société, et de trouver les causes du changement des représentations sociales qui suscitent l'adhésion à de nouveaux « modèles ». En somme, dans cette optique, «we deal with a "recasting" of human ideals and of whole philosophies of life »38. Le remplacement des élites francophones de Flandre et anglophones du Québec par de nouvelles élites issues de la majorité allophone de la population de ces régions se situe précisément dans cette problématique. Il ira en effet de pair avec une remise en question totale du modèle proposé par les élites traditionnelles et passera, dans une certaine mesure, par l'exclusion de celles-ci du nouveau modèle social promu par les néerlandophones de Flandre et par les francophones du Québec. Il s'agira alors pour nous de comprendre comment et pourquoi le modèle traditionnel sera contesté par les nouvelles élites et comment les anciennes s'adapteront - ou non - au nouveau modèle sur lequel elles n'auront aucun pouvoir de définition.

Des questions d'identité(s)

Nous montrerons également en quoi le nouveau modèle proposé par les élites montantes est l'expression d'une identité collective en mutation. Comme l'explique Normand Séguin, le « processus identitaire » d'une collectivité a pour fonction de donner cohérence à celle-ci et de définir son rapport au monde extérieur³⁹. De cet exercice de cohérence naît la culture, dont la construction identitaire est la « dimension expressive ».

Cité dans Busino, G., Élites et élitisme, Paris, Presses universitaires de France, 1992, p. 18.

Coenen-Huther, J., Sociologie des élites, Paris, Armand Colin, 2004, p. 130.

Nadel, S. F., « I. Methods and Results. The Concept of Social Elites » in Scott, J. (ed.), *The Sociology of Elites. Volume I. The Study of Elites*, Hants, Edward Elgar Publishing Ltd, 1990, p. 40-41.

Séguin, N., « Quelques considérations pour l'étude du changement culturel dans la société québécoise » in Bouchard, G. (dir.) et Courville, S. (dir.), La construction d'une culture. Le Québec et l'Amérique française, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 214-215.

Nous identifierons les facteurs sociaux qui conditionnèrent une redéfinition identitaire des néerlandophones de Flandre et des francophones du Québec et nous montrerons comment cette redéfinition rendit indispensable aux yeux de ces collectivités une réadaptation de leur société à l'image de leur nouvelle identité collective. Nous déterminerons le rôle que les minorités allophones étudiées jouèrent dans cette redéfinition et la place qu'elles occuperont ensuite dans ces sociétés remodelées. Nous analyserons également l'impact de ce remodelage sur l'identité de ces minorités elles-mêmes. L'évolution de l'identité des minorités sera ainsi constamment étudiée en interaction avec celle des majorités en Flandre et au Québec. Car comme l'avance Marie-Odile Magnan, « en matière d'identité, ce sont les perceptions intersubjectives qui constituent les "faits" sociologiques à observer, comprendre et expliquer »⁴⁰. Nous mesurerons l'impact de facteurs structurels sur le processus de définition identitaire des différentes collectivités envisagées. Concrètement, nous montrerons en quoi les lois linguistiques votées au cours des périodes sélectionnées dans ces régions respectives sont l'expression d'une mutation identitaire des néerlandophones de Flandre et des francophones du Québec. Nous prendrons également le problème à l'envers et démontrerons que ces lois eurent, à leur tour, un impact sur le processus de redéfinition identitaire des collectivités concernées.

Nous dépasserons largement la seule problématique des lois linguistiques pour déterminer l'influence de changements sociaux profonds dans les sociétés flamande et québécoise sur les perceptions identitaires des collectivités étudiées.

Nous mesurerons l'impact des changements sociétaux en Flandre et au Québec sur la façon dont ces collectivités perçoivent leur société environnante, perçoivent leurs concitoyens, leur ville, leur région, leur nation

La dimension discursive de l'identité

Nous approcherons les représentations sociales des Flamands et des Québécois à travers l'angle particulier des discours politiques publics. En ce sens, nous nous intéresserons à ce que Christine Dallaire et Claude Denis appellent la « discursive dimension of identity »⁴¹.

Magnan M. O. // Anglos du Québec et "

Magnan, M.-O., « Anglos du Québec et "autruis privilégiés". Référence identitaire en mutation » in Aspects sociologiques, vol. 11, n° 1, 2004, p. 139.

Dallaire, Ch. et Denis, C., «"If You Don't Speak French, You're out": Don Cherry, the Alberta Francophone Games, and the Discursive Construction of Canada's Francophones » in Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie, vol. 25, n° 4, automne 2000, p. 416.

Nous avons sélectionné certains personnages clés dans les sociétés anversoise et montréalaise (cfr. prologue partie II). Dans notre processus de sélection, nous avons été particulièrement attentive aux critères de légitimité et de représentativité, qui donneraient, selon Patrick Charaudeau, « à toute instance de parole une autorité de dire »⁴². Il nous a semblé que le critère le plus pertinent pour conjuguer ces deux exigences était celui de l'éligibilité. Nous pouvons en effet supposer qu'un homme ou une femme politique élu(e) représente dans une certaine mesure son électorat qui, par son vote, lui accorde une relative légitimité de représentation. Parallèlement, nous avons aussi pris en considération des personnages dont l'« autorité » semble établie de par leur influence sur certains courants de pensée dans les sociétés flamande et québécoise⁴³. Nous avons ainsi veillé à sélectionner une série de personnages représentatifs de la diversité des tendances idéologiques dans ces deux sociétés. Les hommes et les femmes politiques retenus sont également actifs à plusieurs niveaux de pouvoir, que nous détaillerons plus loin. Nous nous inscrivons de ce fait dans le cadre des études qui postulent un lien entre la multi-level identity et la multi-level governance, selon lequel à chaque niveau d'administration correspond une identité particulière, chacune d'entre elles se conjuguant dans une identité complexe et plurielle⁴⁴.

Nous recourrons également dans une large mesure à la presse. Il est en effet admis que les médias jouent un rôle déterminant dans la formation des représentations sociales. Nous nous intéresserons principalement aux éditoriaux, reflet de la ligne politique générale des journaux étudiés, sans toutefois être l'expression de l'avis particulier des différents journalistes qui les composent.

Pour Anvers, nous étudions en particulier le journal catholique *La Métropole* et le journal libéral *Le Matin*, tous deux fondés en 1894⁴⁵, qui furent jusqu'en 1974 deux des trois derniers journaux francophones en Flandre, membres du groupe Rossel (1966). Dans les années 1930, ces journaux bénéficiaient d'une diffusion de 20 000 à 30 000 exemplaires,

Charaudeau, P., Le discours politique : les masques du pouvoir, Paris, Vuibert, 2005, p. 50.

A l'image de Michel Brunet, historien « représentatif » de l'« École de Montréal » (cfr. infra).

Van Velthoven, H., « De historiografie over de Vlaamse beweging: ideeëngeschiedenis, machtsstrijd, natievorming » in Vanthemsche, G., De Metsenaere, M., Burgelman, J.-C. (dir.), De Tuin van Heden. Dertig jaar wetenschappelijk onderzoek over de hedendaagse Belgische samenleving. Een bundel studies aangeboden aan Professor Els Witte naar aanleiding van haar emeritaat, Bruxelles, ASP N.V., 2007, p. 253.

Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine/Interuniversitair Centrum voor hedendaagse geschiedenis. Cahiers 49 Bijdragen. Bijdrage tot de geschiedenis van de Antwerpse pers. Repertorium 1794-1914, p. 16-17.

chiffre non négligeable pour l'époque. Quarante ans plus tard, ils ne diffusaient plus que 14 300 exemplaires ensemble, avec *La Flandre Libérale* (Gand)⁴⁶. Selon Gaston Durnez, qui ne cite toutefois pas ses sources, le lectorat de ces journaux reflétait bien la « constellation sociologique » (« *sociologische constellatie* ») des francophones de Flandre : 85 % du lectorat était constitué de la haute bourgeoisie, 12 % des classes moyennes et 3 % des ouvriers⁴⁷.

Du côté montréalais, nous nous concentrerons sur les deux quotidiens les plus importants du Montréal anglophone : *The Montreal Star* (1869-1979) et *The Gazette* (1785-). Ces journaux bénéficient aussi d'une place de choix dans le milieu journalistique. Alors que deux journaux francophones, *La Presse* et *Le Journal de Montréal*, se disputent la première place des journaux les plus lus de Montréal (le second dépassant le premier à partir de la seconde moitié des années 1970), ils occupent souvent la deuxième place du podium : *The Montreal Star* se classe deuxième entre 1972 et 1975, tandis que *The Gazette*, qui récupère les lecteurs du *Star* après la disparition de celui-ci (1979), occupe ce rang en 1980⁴⁸.

Notre étude sera divisée en deux parties. Nous analyserons l'évolution du nationalisme dans les sociétés flamande et québécoise dans la première, tandis que nous en viendrons à l'étude concrète des discours des Anversois et des Montréalais dans la seconde. Nous montrerons ainsi comment les représentations sociales exposées dans celle-ci sont le reflet (ou non) des changements structurels étudiés dans celle-là.

Dans la première partie, nous aborderons d'abord l'origine de l'implantation des francophones en Flandre et des anglophones au Québec (chapitre I) pour comprendre comment elle déboucha sur des frustrations du côté des néerlandophones et des francophones dans ces deux régions respectives, qui entendirent partir à la reconquête de « leur » société (chapitre II). Nous montrerons comment les mouvements flamand et québécois évoluèrent ensuite vers une volonté d'unilinguisation de la Flandre et du Québec (chapitre III) et comment les minorités allophones durent se repositionner dans ces régions à l'identité nouvellement redéfinie (chapitre IV). Nous nous focaliserons chaque fois plus en particulier sur les villes d'Anvers et de Montréal.

Nous consacrerons la seconde partie à l'analyse des discours des Anversois et des Montréalais sélectionnés pour cette étude. Nous mon-

Durnez, G., «Taalminderheden» in Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse Beweging, Tielt, Terra-Lannoo, 1998, p. 2973.

⁴⁷ *Ibidem*, p. 2973.

De Bonville, J., Les quotidiens montréalais de 1945 à 1985 : morphologie et contenu, Québec, Presses de l'Université de Laval, 1995, p. 45.

trerons quelles sont, aux yeux des néerlandophones et des francophones de ces deux villes respectives, les causes à l'origine du conflit linguistique dans leur région (chapitre I). Nous démontrerons comment ces facteurs ont débouché sur une volonté de redéfinition des sociétés flamande et québécoise (chapitre II). Les élites allophones de ces régions seront ensuite passées au crible de l'analyse. Elles seront resituées dans leur contexte plus large. Nous dresserons ainsi le profil global des personnages choisis pour l'analyse afin de mieux cerner le sens de leurs interventions. Nous donnerons un premier aperçu général de la place de la question linguistique dans leurs préoccupations (chapitre III), avant d'en venir aux facteurs qu'ils identifient comme étant à l'origine de celle-ci (chapitre IV), facteurs qui témoignent, à leurs yeux, de la dérive des communautés respectivement flamande et québécoise (chapitre V). Aussi les francophones d'Anvers et les anglophones de Montréal sélectionnés se donneront-ils la mission de contrer cette dérive et de sauver leur patrie (chapitre VI). Par cette double approche, nous montrerons de façon interactive en quoi les perceptions des minorités allophones à Anvers et à Montréal sont conditionnées par celles des majorités dans ces villes respectives.

Notre étude n'a pas la prétention de contribuer à l'avancement des débats conceptuels sur les questions théoriques globales que nous aborderons. Il faudrait multiplier les cas d'études pour espérer apporter un début de réponse aux grandes interrogations que suscitent la création et l'évolution des États-nations, le rôle des élites et des masses dans celles-ci, l'évolution des rapports entre ces deux groupes sociaux dans la société moderne, le renouvellement des élites ou encore les interactions entre les représentations sociales et les changements structurels sociétaux globaux. En revanche, ces questions peuvent participer à l'avancement de la compréhension des sociétés flamande et québécoise, en privilégiant une approche novatrice, interdisciplinaire et conceptuelle du problème linguistique dans ces régions. Nous aborderons ainsi des questions longtemps débattues dans celles-ci par le biais d'une grille d'analyse nouvelle, reposant sur des thématiques empruntées aux sciences sociales et politiques et qui n'ont pas encore été appliquées à l'étude concrète des relations communautaires en Flandre et au Québec. Par ailleurs, la comparaison systématique de ces deux sociétés, entièrement novatrice, donnera une compréhension unique et revisitée de la spécificité et de la complexité de la question nationale dans ces deux régions. Nous espérons ainsi placer les premiers jalons d'une étude des francophones de Flandre et éveiller l'intérêt de la communauté scientifique à ce sujet pour enfin défricher ce terrain resté trop longtemps inexploré dans le patrimoine historique belge. Il est également à souhaiter que notre essai puisse donner une impulsion nouvelle à l'étude des anglophones du Québec et, de façon plus générale, à la comparaison des minorités nationales dont nous ne soulignerons jamais assez l'importance dans des sociétés caractérisées par un brassage culturel intense et en progression constante.